

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente sont définies en fonction de la spécificité des prestations de services proposées par RANDOVELO qui a pour activité la location de vélo et d'accessoires associés (ci-après le Loueur) selon les modalités décrites ci-après.

Toute location de vélo(s) et/ou d'accessoire(s) implique(nt) leurs acceptations par le(s) client(s) et /ou tout utilisateur dudit matériel loué (ci-après désigné le Client).

1 / DISPOSITIONS GENERALES

1. Le Contrat de location (ci-après le Contrat) est conclu dès la réservation du matériel souhaité (vélo / accessoires). Lors de la réservation le Client s'engage à régler le montant total de la facture et à procéder au règlement d'un dépôt de garantie selon les modalités fixées au 2 C. Aucun matériel ne sera remis au Client sans paiement des montants dus (prix de la location et montant du dépôt de garantie).
2. Le Contrat n'est ni cessible, ni transmissible. Le prêt ou la sous-location du matériel loué est strictement interdit.
3. Le Client déclare être titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile et être apte à conduire le matériel loué et ne pas avoir de contre-indication médicale.
4. Le Client a la possibilité de réserver /de commander une ou plusieurs prestations via notre site internet www.randovelo.fr/location/, par téléphone +33(0)2 42 44 02 15 ou directement dans nos locaux situés au 29 Q Avenue Gambetta- 41000 Blois France.
5. La remise et la restitution du matériel loué se fera au lieu et aux dates fixés au Contrat. Le Client devra être en mesure de présenter une pièce d'identité en cours de validité lors de la remise du matériel loué.
6. Le Client reconnaît avoir reçu le matériel loué en bon état de fonctionnement avec l'équipement de base. Il déclare avoir eu personnellement toute latitude pour vérifier le matériel et le choisir conformément à ses besoins. A charge pour ce dernier de notifier tout dysfonctionnement constaté lors de la remise dudit matériel.
7. Le Client s'engage à utiliser le matériel loué avec prudence, sans danger pour les tiers et conformément aux réglementations en vigueur. Le Client est personnellement responsable de toute infraction notamment celle concernant le code de la route et il demeure responsable des dommages corporels et matériels qu'il cause à l'occasion de l'utilisation du matériel loué (art.1383 et 1384 du code civil). La responsabilité du Loueur est expressément dérogée en cas d'inobservation des prescriptions légales.
8. Le Client engage personnellement sa responsabilité en cas de dommage, casse et vol subis sur le matériel loué. Toutefois le Client ne saurait être tenu responsable des conséquences dommageables des vices cachés du matériel loué ou de l'usure non apparente improprie à l'usage auquel il est destiné, dès lors que la preuve desdits vices ou usure peut être apportée par le Client. En cas de détérioration du matériel loué, il sera facturé au Client le coût de la réparation selon le barème mentionné au paragraphe 2 E (ci- dessous).
9. En cas de vol ou de perte du matériel loué Le Client devra en avertir sans délai le Loueur, déposer plainte auprès des autorités habilitées et fournir au Loueur le dépôt de plainte. Nous attirons votre attention sur le fait que le Client demeurera redevable du coût du vélo et /ou des accessoires non restitués à l'agence selon le barème figurant au paragraphe 2 E.

En conséquence, nous vous recommandons de souscrire à l'assurance "garantie perte et vol" proposée afin notamment de vous prémunir de certaines conséquences financières en cas de perte et de vol. Les modalités ainsi que les garanties de cette assurance sont détaillées au paragraphe 2 D.

10. En cas de contestation quelconque relative au présent contrat, le Tribunal compétent sera celui du siège social du Loueur auquel les parties attribuent une compétence exclusive.

2 /INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

A / CONDITIONS D'ANNULATION :

1.1 Pour toute annulation du Contrat de location, il sera fait application du barème de frais d'annulation suivant :

- En cas d'annulation d'une location et /ou de l'entier Contrat à plus de 15 jours avant la location : pas de frais d'annulation
- De J-15 à J-8 : 20% du montant total du prix facturé
- De J-7 à J-2 : 50% du montant total du prix facturé
- A moins de 48h : 100% du prix facturé.

1.2. En cas de non-présentation au point de retrait des vélos et quelques soient les motifs invoqués, les réservations seront considérées comme annulées deux heures après l'heure de départ prévue au contrat : le loueur conservera 100% du prix facturé.

B/ ASSURANCE ANNULATION

Nous vous proposons de souscrire à une assurance annulation moyennant le coût de 10 euros par réservation. Cette assurance vous permet d'annuler sans frais jusqu'à 24h avant le début de la location.

C/ DEPOT DE GARANTIE

Pour toute location de vélo, le Client devra au moment de la réservation s'acquitter d'un dépôt de garantie sous la forme d'une pré-autorisation bancaire d'un montant de 50 € pour un vélo tout chemin (VTC) et 500 € pour un vélo électrique (VAE).

Lors du retour du matériel loué et en l'absence de dommage, de vol, le dépôt de garantie est restitué au Client. Le Client accepte d'ores et déjà que le Loueur puisse prélever les sommes dues au titre du dépôt de garantie sur son compte bancaire au moyen de la pré-autorisation bancaire.

D/ ASSURANCE GARANTIE "PERTE OU VOL"

Nous vous proposons de souscrire à une assurance pour vous garantir en cas de perte / vol du matériel loué dont le coût est fixé à 2€ par jour et par vélo pour les VTC et à 3 € par jour et par vélo pour les VAE.

Une franchise de 10% sera également appliquée. Le montant de la franchise est calculé sur la valeur du vélo non restitué et il sera automatiquement prélevé sur le dépôt de garantie (cf coût du matériel au paragraphe 2 E). Il n'y a pas de franchise en cas de vol d'accessoire.

En cas de non-souscription à l'assurance garantie "perte ou vol", le Client devra procéder au remboursement du prix du vélo et /ou des accessoires non restitués. A ce titre, le Loueur conservera le montant du dépôt de garantie et le Client devra également procéder au versement d'un complément financier pour atteindre la valeur du vélo et /ou des

accessoires loués et non restitués (valeur des biens figurant au paragraphe 2 E). En cas de non-règlement des sommes dues le Loueur exercera tous les recours nécessaires afin de recouvrer les sommes dues et obtenir réparation du préjudice subi.

En cas de vol de vélos et ou de détérioration du matériel remis, le Client devra immédiatement contacter Randovélo aux coordonnées suivantes :

- La semaine : Appeler le bureau de RandoVélo : +33(0)2 42 44 02 15
- Le week-end : Appeler le bureau de RandoVélo, un répondeur vous communiquera le numéro de portable à joindre.

E/ TARIFS DE FACTURATION VELOS ET ACCESSOIRES EN CAS DE VOLS, PERTES OU DETERIORATION :

Valeur vélos et accessoires

VTC	400 €
Vélo à assistance électrique	2 200 €
Tandem	800 €
Vélo enfant	250 €
Remorque	200 €
Vélo suiveur	200 €
Siège enfant	40 €
Sacoche avant ou arrière	30 €
Antivol	20 €
Casque	30 €

Pièces de remplacement VAE

Pièces de remplacement VTC

Guidon	25 €	Batterie	400 €
Manette changement de vitesses	25 €	Display	200 €
Levier de frein	15 €	Guidon	25 €
Poignées	10 €	Levier de frein	25 €
Garde boue	20 €	Manette changement de vitesses	25 €
Éclairage avant ou arrière	25 €	Poignées	15 €
Roue avant / arrière	40 €	Garde boue	30 €
Pneu et chambre à air	30 €	Éclairage avant ou arrière	40 €
Patte de dérailleur	20 €	Roue avant / arrière	150 €
Dérailleur	70 €	Patte de dérailleur	50 €
Carter de chaîne	20 €	Dérailleur	70 €
		Carter de chaîne	30 €

3/ INFORMATIONS PERSONNELLES

Les informations que vous nous transmettez sont enregistrées dans un fichier informatisé par Loire Valley Travel, SAS immatriculée au RCS de Blois sous le numéro 347 762 494, dont le siège social est situé 20/ 30 Avenue de Médicis et 29 Quater Avenue Gambetta (41000), en sa qualité de responsable de traitement. Certaines informations doivent être obligatoirement fournies à RandoVélo lors de votre inscription et/ou de votre demande de devis ; elles sont signalées de manière visible par un astérisque. A défaut de les fournir, vos demandes ne pourront malheureusement pas être traitées. Les autres informations demandées sont facultatives. Le traitement de vos données personnelles est nécessaire pour nous permettre de vous proposer les prestations d'un contrat ayant pour objet la réalisation d'un voyage. Les informations personnelles collectées sont utilisées pour vous permettre d'accéder à toutes les informations concernant des demandes de voyages ou vos voyages, l'exécution de vos demandes (devis, réalisation de prestations de voyage), vous proposer des services ou offres de voyages similaires susceptibles de vous intéresser, réaliser des statistiques, vous inscrire à votre demande à des newsletters et vous communiquer avec votre accord des informations relatives à RandoVélo et ses partenaires (nouveau, produits et services, prospection commerciale et offres personnalisées). Nous tenons à vous informer qu'afin de permettre l'exécution de votre commande de prestations de voyage, vos données seront communiquées aux sociétés affiliées du Groupe et partenaires de RandoVélo, fournisseurs des prestations de services réservées (hôteliers, transporteurs...) ou aux prestataires techniques (informatique, hébergement, distribution d'emails, prestataire de paiement en ligne etc.), lesquels pourront être situés hors de l'Union Européenne. Nos sociétés affiliées du Groupe et/ou partenaires s'engagent à n'utiliser vos données personnelles que pour exécuter certaines tâches indispensables à la réalisation de votre voyage, dans le strict respect de vos droits en matière de protection des données personnelles et conformément à la législation en vigueur.

RandoVélo s'engage à ne pas transférer ni vendre des données à caractère personnel vous concernant à des tiers non-partenaires. Vos données sont conservées le temps de notre relation contractuelle et pour la durée nécessaire pour répondre à une obligation légale ou réglementaire.

Conformément à la loi informatique, fichiers et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition (notamment à l'envoi de communications marketing), de rectification, de limitation et de suppression ainsi qu'un droit à la portabilité sur les données nominatives vous concernant. Vous disposez également d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre décès. Ces droits s'exercent par courrier postal à l'adresse suivante : RandoVélo 20/30 avenue de Médicis et 29 Quater Avenue de Gambetta 41.000 Blois.

RandoVélo a nommé un Délégué à la Protection des Données dont les coordonnées sont : Service du Délégué à la Protection des Données, 20/ 30 Avenue de Médicis et 29 Quater Avenue Gambetta 41000 BLOIS – dpd@loire-valley-travel.com .

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL si vous considérez que nous ne respectons pas les réglementations applicables en matière de données personnelles.

Pour plus d'informations sur notre manière de collecter et traiter vos données personnelles, veuillez consulter notre politique en matière de confidentialité et de cookies accessible sur le site www.randovelo.fr.

Conformément à l'article L 223-2 du Code de la Consommation vous avez la possibilité de vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Conditions de vente mises à jour le 8 février 2022